

Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON,  
Président de la République

## ETATS GENERAUX DE LA SANTE RESPIRATOIRE

*Ensemble, construisons la Santé Respiratoire de demain !*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 8 décembre 2021

### Présidentielle 2022 : lors des Etats généraux de la santé respiratoire, la SPLF et un collectif de 24 organisations d'usagers et professionnels de santé appellent à la mise en place d'une stratégie quinquennale pour le droit fondamental de respirer dès les premiers jours du mandat

A l'occasion des Etats généraux de la santé respiratoire qui se sont tenus le mercredi 8 décembre 2021, la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF) et 24 organisations de patients, d'usagers et de professionnels de santé impliquées dans la lutte contre les maladies respiratoires, en présence des représentants de la Société européenne de pneumologie (ERS) et de la Coalition internationale respiratoire (IRC), ont présenté leurs propositions en faveur d'une stratégie ambitieuse et collective pour les cinq prochaines années : « Respirer : un droit fondamental ! ». Cet événement a été introduit par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, avec les interventions des élus Thomas Mesnier, Jean-Pierre Door et Bernard Jomier.

En France, les maladies respiratoires restent méconnues : à peine un tiers des personnes ayant ressenti des problèmes respiratoires au cours des 12 derniers mois en ont parlé à un professionnel de santé. Pour autant, plus de 8 Français sur 10 estiment qu'elles doivent être une priorité<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, la SPLF et les 24 organisations se sont constituées en collectif pour formuler des propositions afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des maladies respiratoires<sup>2</sup>, répondre à l'urgence qu'elles représentent et renforcer leur visibilité. Fruit d'une approche sans précédent, transversale, d'écoute et de co-construction, cette démarche s'est appuyée sur une consultation citoyenne en ligne Masanterespiratoire2022.fr.

Les résultats de cette consultation ont été synthétisés sous formes de propositions réparties autour de 3 axes (cf. Synthèse Ci-dessous) et présentées en avant-première le 8 décembre.

« La santé respiratoire est un sujet essentiel de santé publique qui retient rarement l'attention des candidats à l'élection présidentielle et des acteurs politiques. Pourtant, notre plateforme a recueilli 460 propositions, et plus de 5000 visites, ce qui montre que la santé respiratoire est porteuse d'attentes très

<sup>1</sup> Sondage réalisé du 6 au 7 juillet 2021 par IPSOS pour la SPLF portant sur les Français face aux enjeux de la santé respiratoire.

<sup>2</sup> BPCO, maladies respiratoires rares – mucoviscidose, déficit en Alpha-1 antitrypsine, fibrose pulmonaire idiopathique – cancer pulmonaire, asthme et allergies...

*forte des acteurs du respiratoire et du grand public !* », a commenté la Professeure Chantal RAHERISON-SEMJEN, Présidente de la SPLF.

Dans un message vidéo adressé aux participants des Etats généraux de la santé respiratoire, Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, a salué l'initiative des Etats généraux de la santé respiratoire, « *une heureuse illustration de la démocratie sanitaire* ». Il a également indiqué partager le constat établi par le comité d'un système de santé « *encore trop orienté vers le curatif* » et souligné son ambition « *d'installer efficacement [la] prévention au sein de toutes [les] politiques* ». Après une présentation des 10 propositions du comité des Etats généraux de la santé respiratoire, Thomas MESNIER<sup>3</sup>, Bernard JOMIER<sup>4</sup>, et Jean-Pierre DOOR<sup>5</sup> ont réagi et exprimé leur vision des leviers à mettre en œuvre pour dessiner la santé respiratoire de demain.

*« Dans un contexte de réchauffement climatique, combiné aux enjeux liés aux pesticides et à l'émergence de maladies infectieuses respiratoires, il y a urgence à se mobiliser collectivement ! », rappelle la Professeure Chantal RAHERISON-SEMJEN. « La SPLF et le collectif porteront ces propositions auprès des candidats à l'élection présidentielle de 2022 afin de s'assurer que la santé respiratoire soit une priorité des 5 prochaines années ».*

**Près de 10 millions de Français sont touchés par une maladie chronique des voies respiratoires.** Certains le sont très durement, notamment les patients atteints de BPCO, de maladies rares (mucoviscidose, déficit en Alpha-1 antitrypsine, fibrose pulmonaire idiopathique, ...), de cancers ou d'asthme sévère. Il faut y ajouter ceux atteints par la **Covid-19** qui créent quotidiennement depuis le début de la pandémie **un contingent supplémentaire d'insuffisants respiratoires dépendants en oxygène.**

**P.J. :**

- 1) Restitution complète des propositions des Etats généraux de la santé respiratoire
- 2) Présentation des associations membres du collectif
- 3) Programme de l'évènement
- 4) Communiqué de presse de l'enquête IPSOS pour la SPLF, « Les Français face à la santé respiratoire », réalisée du 6 au 7 juillet 2021

---

<sup>3</sup> Thomas Mesnier est député LREM, rapporteur général de la commission des Affaires sociales et chargé du programme santé de son parti

<sup>4</sup> Bernard Jomier est sénateur SER, Vice-Président de la commission des Affaires sociales et co-rapporteur du rapport « Santé environnementale : une nouvelle ambition »

<sup>5</sup> Jean-Pierre Door est député LR et Vice-Président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale

# SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION CITOYENNE

## Les propositions des Français pour construire la Santé Respiratoire de demain

Mener une stratégie ambitieuse et collective pour les cinq prochaines années

**Respirer : un droit fondamental !**

### Pilier 1 - La prévention et la lutte contre les facteurs environnementaux des maladies respiratoires

- **Proposition n°1** : Organiser, dans les 100 premiers jours de mandat, une Conférence Nationale de Santé Environnementale et Respiratoire dont l'objectif sera de préparer un projet de loi-cadre afin de formaliser l'engagement du Gouvernement sur le sujet
- **Proposition n°2** : Communiquer et informer pour accroître la visibilité et la connaissance des maladies respiratoires en développant la communication médiatique sur l'ensemble des maladies concernées (BPCO, maladies pulmonaires rares, cancers, asthme et allergies), en direction du grand public et des professionnels de santé
- **Proposition n°3** : Renforcer la diffusion de messages ciblés sur les facteurs de risques environnementaux en matière de santé respiratoire en direction du grand public et des professionnels de santé
- **Proposition n°4** : Assurer le remboursement de l'activité physique adaptée sur ordonnance par l'Assurance maladie, élargir la liste des maladies respiratoires concernées et renforcer la communication autour de cet enjeu

### Pilier 2 - Prendre en charge les maladies respiratoires efficacement tout au long de la vie

- **Proposition n°5** : Assurer une régularité du dépistage du souffle tout au long de la vie
- **Proposition n°6** : Construire des parcours de soins pour chaque maladie respiratoire, y compris la covid-19 en intégrant aux réflexions les professionnels de santé et les représentants de patients concernés
- **Proposition n°7** : Faire de la recherche sur les maladies respiratoires et l'accès aux thérapies innovantes une priorité nationale et européenne en termes de financement

### Pilier 3 - Lutter contre l'exclusion sociale et sanitaire sur l'ensemble du territoire

- **Proposition n°8** : Garantir la reconnaissance du handicap respiratoire et l'accès aux droits et prestations adaptées aux maladies respiratoires
- **Proposition n°9** : Développer une stratégie d'accompagnement ciblant la santé respiratoire pour soutenir les populations fragiles dans leur quotidien
- **Proposition n°10** : Soutenir l'inclusion des malades respiratoires en établissements scolaires et dans la vie professionnelle